



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Foam Cleaner 400ml

La fiche de données de sécurité est conforme à Règlement (UE) 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Date de délivrance 29.01.2015

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom de produit Foam Cleaner 400ml

N° de spécification 19033130

N° article L10000000029

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Groupe de produits Aérosols

Utilisation de la substance/préparation Nettoyage informatique

Usages identifiés comme pertinents

- SU21 Utilisations par les consommateurs Foyers privés (= grand public = consommateurs)
- SU22 Utilisations professionnelles Domaine public (administration, éducation, divertissement, services, artisanat)
- PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris les produits à base de solvants)
- PROC11 Pulvérisation non industrielle
- ERC8A Large utilisation dispersive en intérieur d'adjuvants de fabrication dans des systèmes ouverts
- ERC8D Large utilisation dispersive en extérieur d'adjuvants de fabrication dans des systèmes ouverts

Mises en garde relatives à l'utilisation Aucune contre-indication n'est identifiée.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Distributeur

Nom de société Kleinmann GmbH

Adresse postale Am Trieb 13

Code postal D-72820

Ville Sonnenbuehl

Pays Allemagne

Tél. +49(0)7128/9292-15

Fax +49(0)7128/9292-415

E-mail chemie@kleinmann.net

Site Internet http://www.kleinmann.net

Entreprise n° DE 146 487 950

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence 8-12, Mo.-Fr.:+49(0)7128/9292-15

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP Classification	Aérosol 1;H222; H229; Eye Irrit. 2;H319;
Propriétés dangereuses de la substance/du mélange	Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C /122 °F.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Pictogrammes de danger (CLP)



Composition sur l'étiquette	Propane-2-ol, Butane, Propane
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H222 Aérosol extrêmement inflammable. H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur H319 Provoque une sévère irritation des yeux. EUH 208 Contient (R)-p-Mentha-1,8-dien. Peut produire une réaction allergique.
Conseils de prudence	P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage. P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C / 122 °F.

### 2.3. Autres dangers

Description du danger	Peut causer une légère irritation sur l'exposition prolongée ou répétée. Contact avec la peau peut causer des rougeurs, brûlure et des démangeaisons Vapeur ou contact physique avec les yeux peuvent causer les yeux rouges, la combustion et de l'inconfort. L'inhalation de concentrations élevées peut provoquer des maux de tête, des nausées et des étourdissements. Inhalation d'aérosol / brouillard peut causer une légère irritation des voies respiratoires supérieures avec des symptômes tels que la toux et les éternuements. Lors d'un échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'atomiseur. Extrêmement inflammable.
Impact environnemental	Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

Nom du composant	Identification	Classification	Concentration
Propane-2-ol	N° CAS: 67-63-0	Flam. Liq. 2; H225	12,5 - 15 %
	N° CE: 200-661-7	Eye Irrit. 2; H319	
	N° index: 603-117-00-0	STOT SE3; H336	
Butane	N° CAS: 106-97-8	Flam. gas 1; H220	65 - 70 %

	N° CE: 203-448-7 N° index: 601-004-00-0 Synonymes: n-Butane	Press. Gas Note : C	
Propane	N° CAS: 74-98-6 N° CE: 200-827-9 N° index: 601-003-00-5	Flam gas 1; H220 Press. Gas	30 - 35 %
(R)-p-Mentha-1,8-diène	N° CAS: 5989-27-5 N° CE: 227-813-5 N° index: 601-029-00-7	Flam. Liq. 3; H226 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Note : C	0,1 - 0,5 %
Observations relatives aux composants	5-15%: des hydrocarbures aliphatiques , <5%: agents de surface anioniques , PARFUM (D-Limonen, Citral) L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.		

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Généralités	Éloigner immédiatement la victime de la source d'exposition.
Inhalation	Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Contact avec la peau	Enlever immédiatement les vêtements souillés et laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si les troubles persistent.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec d'eau ou une solution oculaire pendant 10 mn.
Ingestion	Rincer la bouche avec de l'eau. Donner immédiatement quelques verres d'eau ou de lait à boire, à condition que la victime soit totalement consciente. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin pour des conseils spécifiques.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets aigus	Décrits dans les sections 2.2, 2.3 et 11.
---------------------------	---

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Autres informations	En cas de perte de conscience : Appelez immédiatement un docteur / une ambulance. Veuillez présenter cette fiche de sécurité.
---------------------	---

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié	En cas d'incendie, utiliser une mousse résistante à l'alcool, le dioxyde de carbone, la poudre ou l'eau pulvérisée.
Moyen d'extinction inapproprié	Ne pas utiliser de jet d'eau car cela pourrait répandre le feu.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie et d'explosion	Lors d'un échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'atomiseur. A la formation de feu de gaz dangereux: le monoxyde de carbone (CO) , le dioxyde de carbone (CO2) .
-----------------------------------	---

### 5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection individuelle (EPI)	Utiliser un équipement de protection individuelle, voir section 8. Éviter l'inhalation de fumées. Utiliser un appareil respiratoire autonome pour combattre le feu.
Procédures de lutte contre l'incendie	Les récipients proches à l'incendie doivent être éloignés immédiatement ou refroidis avec de l'eau.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. Interdiction de fumer et d'utiliser une flamme ouverte ou d'autres sources d'inflammation.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Retenir le produit répandu avec du sable, de la terre ou une autre matière adsorbante appropriée. Assurer une ventilation adéquate et rassembler le produit répandu. Empêcher l'écoulement dans un égout. Ne pas laisser les effluents contaminer les bassins et caniveaux. Contacter les autorités locales en cas de déperditions dans les égouts ou le milieu aquatique.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Après l'absorption, nettoyer avec une matière épurant l'huile. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

## 6.4. Référence à d'autres sections

Autres instructions Voir sections 8 et 13.

# SECTION 7: Manipulation et stockage

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs et aérosols. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Assurer une ventilation adéquate. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise. Risque d'une concentration de vapeur au niveau du sol et dans les zones basses. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses, avant de fumer, et avant la consommation de nourriture et de boissons.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Bombe aérosol : ne doit pas être exposé aux rayons directs du soleil ou à des températures supérieures à 50°C. Doit toujours être stockés en toute sécurité, hors de portée des enfants et non avec de la nourriture, l'alimentation, les produits pharmaceutiques, etc., ou à proximité. Entreposer à une température modérée dans un endroit sec et bien aéré.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

# SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

### Valeurs limites d'exposition

Nom du composant	Identification	Valeur	Année
Butane	N° CAS: 106-97-8	8 heures: 800 ppm	2008
	N° CE: 203-448-7	8 heures: 1900 mg/m3	
	N° index: 601-004-00-0		
	Synonymes: n-Butane		
Propane	N° CAS: 74-98-6		
	N° CE: 200-827-9		
	N° index: 601-003-00-5		

## 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle En milieu de travail et les méthodes doivent être organisées de telle sorte que le contact direct est évité. Manipuler dans une zone bien ventilée.

### Protection respiratoire

Protection respiratoire En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire avec filtre à gaz de type A (EN 141) et le filtre à particules P2 (EN 143 /

EN 149).

**Protection des mains**

Protection des mains

Il est recommandé de porter des gants de protection. Les gants en nitrile sont recommandés. Temps de rupture:&gt; 2 heures.

**Protection des yeux / du visage**

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées ou un masque facial. (EN 166).

**Risques thermiques**

Risques thermiques

Voir section 5.

**Maîtrise adéquate de l'exposition environnementale**

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Voir section 6.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Schaum
Couleur	Blanc / blanc cassé.
Odeur	Citrus.
Point d'ébullition	<b>Valeur:</b> < -20 °C
Point d'éclair	<b>Valeur:</b> < -20 °C
Commentaires, Taux d'évaporation	Aucunes informations notées.
Limite d'explosibilité inférieure avec unité de mesure	<b>Valeur:</b> 1,7 % vol/vol
Limite d'explosibilité supérieure avec unité de mesure	<b>Valeur:</b> 12 % vol/vol
Commentaires, Pression de vapeur	Aucunes informations notées.
Densité	<b>Valeur:</b> ~ 0,9 g/ml
Commentaires, Densité volumique	Pas pertinent.
Solubilité dans l'eau	légèrement soluble
Commentaires, Coefficient de partage : n-octanol / eau	Aucunes informations notées.
Commentaires, Combustion spontanée	Aucunes informations notées.
Commentaires, Température de décomposition	Pas pertinent.
Commentaires, Viscosité	Pas pertinent.
Propriétés oxydantes	Ne répond pas aux critères relatifs aux comburants.

**9.2. Autres informations****Risques physiques**

Commentaires, Point de goutte	Pas pertinent.
Commentaires, Taux de pénétration	Pas pertinent.
Commentaires, Point d'écoulement	Pas pertinent.
Commentaires, Dimension de la particule	Aucunes informations notées.
Commentaires, Pression critique	Aucunes informations notées.
Commentaires, Coefficient d'expansion	Aucunes informations notées.
Commentaires, Potentiel d'oxydoréduction	Pas pertinent.
Commentaires, Potentiel de formation de résidus	Pas pertinent.
Commentaires, Propriétés photocatalytiques	Pas pertinent.

**Autres propriétés physiques et chimiques**

Commentaires

Aucune information requise.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réactivité

Aucun risque particulier de réactivité n'est associé à ce produit.

### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Voir section 10.4 et section 10.5.

### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter

Éviter l'exposition des atomiseurs à des températures élevées ou à la lumière solaire directe. Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation.

### 10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter

Aucunes informations notées.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux

A la formation de feu de gaz dangereux: le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) , le monoxyde de carbone (CO) .

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations toxicologiques :

Autres données toxicologiques

Le produit n'a pas été soumis à des tests toxicologiques.

#### Effets aigus potentiels

Inhalation

Les vapeurs peuvent provoquer somnolence et vertiges. L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut provoquer des symptômes tels des maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et, dans les cas graves, une perte de conscience. Les aérosols peuvent causer de la toux et des difficultés respiratoires. Contient des solvants organiques qui, en cas d'exposition massive, peuvent affecter le système nerveux central et provoquer des vertiges et de l'ivresse.

Contact avec la peau

Contact avec la peau peut causer des rougeurs, brûlure et des démangeaisons. Une exposition prolongée ou répétée peut dégraisser la peau avec des symptômes tels que des rougeurs, des douleurs, des démangeaisons, des gerçures et possible. l'eczéma.

Contact avec les yeux

Peut entraîner une irritation passagère des yeux.

Ingestion

Peut entraîner des nausées, des maux de tête, des vertiges et de l'enivrement. Une pneumonie peut être provoquée par une entrée dans les poumons des matières vomies contenant des solvants.

#### Symptômes d'exposition

Symptômes de surexposition

Une forte concentration de vapeurs peut irriter l'appareil respiratoire et provoquer des maux de tête, de la fatigue, des nausées et des vomissements.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Aquatique, commentaires

Aucune donnée n'est disponible pour le produit.

### Données toxicologiques des composants

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation	Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.
------------------------------	---

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	Aucunes informations notées.
----------	------------------------------

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Resultats d'analyse des PBT (persistant, bio-accumulable et toxique)	Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.
--	--

#### 12.6. Autres effets néfastes

Détails relatifs à la protection de l'environnement, conclusion	Ce produit n'est pas soumis à une classification concernant les dangers environnementaux.
---	---

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Préciser les méthodes d'élimination appropriées	Résidus et déchets ne doivent pas être déversés dans les égouts. Déchets, les déchets doivent être éliminés conformément à la réglementation locale. Nous renvoyons également au ministère de l'Environnement «Avis de déchets (commande)».
---	---

Produit classé déchet dangereux	Oui
---------------------------------	-----

Emballage classé déchet dangereux	Oui
-----------------------------------	-----

Code de déchets CED	CED: 150110 emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus CED: 160504 gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses
---------------------	--

Autres informations	Le code CED vaut pour le reste du produit dans sa forme pure. Pendant la manipulation des déchets, il faut prendre en considération les mesures de précaution s'appliquant à la manipulation du produit.
---------------------	--

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

ADR / RID / ADN	1950
-----------------	------

RID	1950
-----	------

IMDG	1950
------	------

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Proper Shipping Name English	AEROSOLS
------------------------------	----------

ADR/RID/ADN	
-------------	--

ADR	AÉROSOLS
-----	----------

RID	AÉROSOLS
-----	----------

IMDG	AEROSOLS
------	----------

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR / RID / ADN	2.1
-----------------	-----

RID	2.1
-----	-----

IMDG	2.1
------	-----

#### 14.4. Groupe d'emballage

Remarque	Pas pertinent.
----------	----------------

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-D, S-U
-----	----------

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune.
---	---------

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78

**et au recueil IBC****Autres informations utiles.**

Autres informations utiles. Pas pertinent.

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Autres notes	Usage réservé aux utilisateurs professionnels. En principe, les jeunes de moins de 18 ans ne doivent pas travailler avec ce produit. L'utilisateur doit être minutieusement instruit de l'exécution du travail, des propriétés dangereuses du produit, et des mesures de sécurité nécessaires.
Directive CEE	Directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE. Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE. Règlement (CE) n° 648/2004 du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents.
Législation et réglementation	Décret n° 2010-323 du 23 mars 2010 relatif à la prévention des risques résultant de l'usage des générateurs d'aérosol. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, 2007 avec modifications. Décret no 2002-540 du 18 avril 2002 relatif à la classification des déchets. Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Une enquête sur la sécurité chimique a été menée	Non
--	-----

**SECTION 16: Autres informations**

CLP Classification	Aérosol 1; H222; Eye Irrit. 2; H319; ; H229;
Liste des mentions H (de danger) pertinentes (visées aux sections 2 et 3).	H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur H315 Provoque une irritation cutanée. H222 Aérosol extrêmement inflammable. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H220 Gaz extrêmement inflammable. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H226 Liquide et vapeurs inflammables. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Conseils relatifs à la formation	Ne nécessite aucune formation spécifique, mais l'utilisateur doit avoir lu et compris cette fiche de sécurité. L'utilisateur doit avoir été correctement instruit quant à l'exécution du travail, aux caractéristiques dangereuses du produit et de toutes les mesures de sécurité nécessaires.
Informations ajoutées, supprimées ou modifiées	Nouvelle fiche de données de sécurité.
Version	1
Responsable de fiche de données	Kleinmann GmbH

